

ÉDITORIAL

Formation continuée et travail collaboratif : deux piliers complémentaires

Nous pouvons nous réjouir que les différents acteurs du Pacte pour un Enseignement d'excellence aient mis en évidence la formation continuée et le travail collaboratif comme étant deux piliers incontournables des plans d'actions que les équipes devront mettre en œuvre dans le contexte de leur futur « plan de pilotage ». Mener des projets en équipe, changer certaines façons de faire, améliorer tel ou tel résultat, aider encore mieux chaque élève à apprendre : tout cela nécessite bien souvent un développement des compétences professionnelles individuelles et collectives.

Bien entendu, la formation continuée n'a pas le monopole du développement professionnel tout au long de la vie : l'expérience de terrain en contact avec les élèves, les lectures, des discussions informelles, la participation à des conférences, un projet Erasmus+... comme enseignant, les opportunités d'apprendre sont nombreuses. Parmi ces opportunités, l'échange avec des collègues et le travail collaboratif occupent une place de choix.

Des scientifiques canadiens rappelaient encore récemment que « *le développement professionnel des enseignants est plus efficace quand il met en place une démarche de pratique réflexive qui s'effectue dans un contexte de travail collaboratif* »¹.

Toutefois, dans le même temps, ces scientifiques soulignent que le travail collaboratif entre collègues pris isolément est insuffisant : toutes les solutions et les bonnes idées ne peuvent pas jaillir spontanément des échanges entre collègues. Ce travail collaboratif, pour donner des résultats, doit « **être alimenté par des ressources extérieures qui peuvent contribuer au processus de développement professionnel dont les enseignants ont besoin pour assurer la progression des apprentissages des élèves.** »

On voit bien ici la place des formations continuées comme « ressources extérieures » qui vont venir alimenter l'échange et la réflexion entre collègues par le biais de contenus, d'idées ou d'outils.

Et les auteurs de conclure en énonçant deux questions à se poser quand on met en place du travail collaboratif :

- Disposons-nous de l'expertise nécessaire pour enseigner aux élèves ce que nous voulons qu'ils apprennent?
- Sinon, comment allons-nous procéder pour l'acquérir?

¹ Accroître l'expertise collaborative des enseignants: <https://www.edcan.ca/articles/accroitre-lexpertise-collaborative-enseignants/?lang=fr>, consulté le 13 avril 2018

Programmation 18-19 : focus sur l'apprentissage de la lecture et sur l'inclusion

Le très beau succès de la quinzaine de l'éveil en 2017 (35 modules et plus de 830 participants) nous a poussés à réitérer l'expérience. Pendant les trois prochaines années, la FoCEF proposera une « Quinzaine de la réussite » durant laquelle seront proposés de multiples modules de formation en lien avec une thématique d'actualité. En 2018, il s'agira de **l'apprentissage de la lecture**.

Les résultats des élèves de 4^e primaire en FWB à l'évaluation externe PIRLS de 2016 sont en effet préoccupants : le nombre de lecteurs précaires est en augmentation, tandis que la moyenne des résultats des élèves de FWB est tout simplement la plus basse de toute l'Union européenne. Parmi les résultats PIRLS, on voit aussi que la FWB se distingue par un pourcentage élevé d'enseignants qui se disent peu formés à la remédiation en lecture ou à l'apprentissage de la lecture.²

Nous vous invitons donc à participer en grand nombre aux formations proposées dans le cadre de la « Quinzaine de la réussite en lecture » qui se déroulera en novembre 2018.

Autre point d'attention : les **élèves à besoins spécifiques**. Un nouveau décret entre en effet en vigueur à la rentrée 2018 et vient donner un cadre légal obligatoire à une tendance qui était déjà bien présente. Il s'agit de mettre en place dans l'enseignement ordinaire des mesures d'aides et aménagements afin de permettre aux élèves ayant un trouble ou un handicap d'y poursuivre une scolarité normale. Une attention particulière a été portée à ce sujet afin que différentes formations soient proposées pour outiller les enseignants sur ces questions.

Nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à la FoCEF depuis de nombreuses années. En témoigne le nombre croissant d'enseignants qui souhaitent participer à des formations modulaires de la FoCEF : cette année 2017-2018, le nombre de demandes d'inscriptions a en effet atteint un nouveau record.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à cet engouement positif et vous nous souhaitons d'excellents moments de formation.



Frédéric COCHÉ

Directeur



Godefroid CARTUYVELS

Président

² https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/216693/3/PIRLS_Note%20de%20synthese_VF.pdf